# Teximus 2

## Deuxième exposition concours de TAFch

Après le grand succès de la première exposition "teximus" en 2014 dans la Altstadthalle à Zoug, le groupe TAFch (Textile Art Forum Schweiz) prépare le deuxième concours "Teximus 2". Nous nous adressons à tous/toutes les artistes qui travaillent avec des matériaux textiles au sens le plus large du terme et/ou utilisent des techniques textiles. Dans cette exposition nous aimerions de nouveau présenter toute la palette des arts textiles et connecter les différentes branches de cet art. Nous vous invitons à présenter vos oeuvres pour la deuxième exposition concours de TAFch.

**Conditions de participation:**
Tout/e artiste textile domicilié/e en Suisse peut participer au concours.

**Thème**
Le thème est libre.

**Œuvres**
Il n'y a pas de restrictions quant aux matériaux ou techniques utilisés tant qu'ils peuvent être décrits au sens le plus large comme étant textiles. Cependant, l'œuvre doit être conçue pour être accrochée au mur. Les vêtements ne sont pas acceptés, sauf s'ils peuvent être considérés comme un objet textile, n'ont pas d'utilité pratique et sont prévus en tant qu'un tel objet pour être accrochés au mur.

- Les dimensions maximales admissibles de l'œuvre sont: Hauteur 180 cm, largeur 250 cm, profondeur 20 cm. L'œuvre ne doit pas peser plus de 15 kg.

Les œuvres tridimensionnelles, encadrées ou montées sur un châssis ne doivent pas dépasser les dimensions 60 x 60 x 20 cm.

L'œuvre est munie d'un tunnel en étoffe au dos ou d'un autre système d'accrochage adapté à la nature de l'œuvre et facile à monter.

L' œuvre présentée doit être un design indépendant de l'artiste et ne pas avoir été développée dans un workshop ou être un travail de fin de formation. Elle reflète le style de l'artiste et n'a pas le droit d'être une copie d'un ou d'une autre artiste de quel genre qu'il/qu'elle soit.

- Il est possible de présenter 2 œuvres au maximum.

- L'assurance des œuvres est la responsabilité des artistes. TAFch n'assume aucune responsabilité pour des dommages qui pourraient se produire lors de l'entreposage, l'exposition ou le transport des œuvres.

**Frais de participation**
Les frais d'inscription sont de Fr. 45.00 (quel que soit le nombre d'œuvres présentées). Ces frais ne sont pas remboursés même si aucune œuvres n'est acceptée.

Si une ou plusieurs œuvres sont sélectionnées, une taxe supplémentaire de Fr. 45.-- par œuvre acceptée est due.

En cas de vente lors de l'exposition ou jusqu'à trois mois après l'exposition, une commission de 25% du prix de vente indiqué revient à TAFch.

**Inscription**

L'inscription a lieu exclusivement en ligne, du 01.09.2016 au 30.09.2016 sur un portail électronique installé à cet effet. Des dossiers qui sont envoyés directement à TAFch ne peuvent pas être considérés.

**Photos**
La qualité des photos envoyées peut être décisive pour l'acceptation d'une œuvre. De mauvaises photos réduisent considérablement les chances d'être accepté. L'arrière-fond doit être neutre pour permettre au jury de reconnaître ce qui est œuvre et ce qui est arrière-fond.

**Si les oeuvres envoyées par la suite ne correspondent pas 100% aux fotos, elles seront exclues de l'exposition et immédiatement renvoyées à l'artiste**

**Transport**
Les artistes envoient ou apportent leurs œuvres à leurs frais à l'adresse indiquée dans la lettre d'admission. Des envois de l'étranger ne sont pas acceptés car ils peuvent mener à des frais de douane. TAFch se charge des frais de transport jusqu'au lieu de l'exposition. Après la fin de l'exposition, les œuvres sont renvoyées à l'adresse de l'artiste ou peuvent être récupérées immédiatement après l'exposition à la Altstadthalle à Zoug ou plus tard chez une membre de TAFch.

**Jury**
Les membres du jury seront annoncés au printemps 2016.

**Exposition et catalogue**
"Teximus 2" sera exposé à la Altstadthalle à Zoug du 15 au 19 mars 2017. L'exposition est montée et aménagée par le groupe TAFch.
Un catalogue est prévu. Les œuvres seront photographiées à cet effet par un photographe professionnel.

**Délais**

| | |
|---|---|
| • Début de l'inscription: | 01.09.2016 sur un portail EN LIGNE.<br>(Le lien pour accéder ce portail sera publié sur notre site www.tafch.ch dès le 1er septembre 2016) |
| • Fin de l'inscription: | 30.09.2016 |
| • Information de la décision du jury: | Mi-octobre 2016 |
| • Envois ou livraison personnelle des œuvres sélectionnées: | Jusqu'au 01.11.2016 (date du timbre poste) à l'adresse indiquée dans la lettre d'admission. Les œuvres doivent être livrées avec un système d'accrochage adéquat (latte en bois, tige, etc.) |
| • Exposition: | 15 au 19 mars 2017 dans la Altstadthalle à Zoug |